



نماز عید کا طریقہ

La méthode de la prière

de l'Aïd

(HANAFI)

French



Traduit en français par:
Département de traduction (Dawate-e-Islami)

Shaykh-e-Tajdeed, Amil-e-Ah-e-Sunnat,
Fondateur de Dawate-e-Islami 'Allamah Muwalaq Abu Bilal
MOUHAMMAD ILYAS
'Attar Qadiri Razavi رازی

نمازِ عید کا طریقہ

Namaz-e-Eid ka Tareeqah

La Méthode de la prière de l'Aïd

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,

Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail: ✉ french.translation@dawateislami.net

La Méthode de la prière de l'Aïd

Une traduction française de « Namaz-e-Eid ka Tareeqah »

×

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2023 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Zūl-Ḥajjaḥ, 1444, AH – (Jun 2023)

Éditeur: Maktaba-tul-Madinah

Quantité: -

ISBN : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail:** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone:** +92-21-34921389-93

🌐 **Web:** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40*)

Note: Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

Tableau de Contenu

La Méthode de la prière de l'Aïd	1
Excellence de la Ṣalāt-'Alan-Nabī ﷺ	1
Le cœur restera en vie	1
L'entrée au paradis devient Wājib.....	2
Une Sounnah avant la prière de l'Aïd.....	2
Une Sounnah d'aller accomplir la prière de l'Aïd et de revenir après	3
Méthode pour accomplir la prière de l'Aïd (Ḥanafī).....	3
Pour qui la prière de l'Aïd est-elle Wājib ?	4
Le sermon de l'Aïd est une Sounnah	4
La période de la prière de l'Aïd.....	5
Que faire si quelqu'un manque une partie de l'Aïd Jamā'at ?	5
Que faire si quelqu'un manque toute la Jamā'at ?	6
Règles pour le sermon de l'Aïd	7
Vingt actes Sunan et Mustahab (désirables) de l'Aïd.....	8
Un acte mustahab pour la prière de l'Aïd-ul-Adha.....	10
Huit Madani Perles pour le Takbīr-e-Tashrīq	11

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ ط
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ ط بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

La Méthode de la prière de l'Aïd¹

Même si le diable essaie de vous empêcher de lire ce livret, veuillez le lire entièrement, **إِنْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ**, vous en verrez les bienfaits par vous-même.

Excellence de la *Ṣalāt*-'Alan-Nabi ﷺ

Le Plus Grand et le Plus Noble des Prophètes **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** a dit : “Celui qui récite la *Ṣalat* sur moi cent fois la nuit du jeudi et du vendredi, Allah **عَزَّوَجَلَّ** comblera ses cent besoins ; soixante-dix de l'au-delà et trente de ce monde.”

(Tārīkh-e-Dimashq li Ibn 'Asākir, vol. 54, p. 301)

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Le cœur restera en vie

Le Prophète Révéré et Renommé **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** a dit : “Celui qui a fait le Qiyām (c'est-à-dire qui a fait l'adoration) dans les

¹ Ḥanafī

nuits de l'Aïd (c'est-à-dire l'Aïd-ul-Fiṭr et l'Aïd-ul-Aḍḥā) en cherchant la récompense, son cœur ne mourra pas le jour où les cœurs des gens mourront.” (*Sunan Ibn Mājah, vol. 2, p. 365, Hadith 1782*)

L'entrée au paradis devient Wājib

Sayyiduna Mu'āz ibn Jabal رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a rapporté que le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “Celui qui reste éveillé (en accomplissant l'adoration) pendant les cinq nuits suivantes, le Paradis devient Wājib pour lui : les nuits des 8 , 9 et 10 Ḥul-Hijjah, la nuit de l'Aïd-ul-Fiṭr et la nuit du 15 Sha'bān (c'est à dire : Shab-e-Barā'at).” (*Attarghīb Wattarḥīb, vol. 2, p. 98, Hadith 2*)

Une Sounnah avant la prière de l'Aïd

Sayyiduna Buraydah رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a déclaré : “Le jour de l'Aïd-ul-Fiṭr, le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ allait accomplir la prière de l'Aïd après avoir mangé quelque chose, alors que le jour de l'Aïd-ul-Aḍḥā, il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ne mangeait rien tant qu'il n'avait pas accompli la prière de l'Aïd” (*Jāmi' Tirmizī, vol. 2, p. 70, Hadith 542*) De même, dans Bukhārī, il y a un autre Hadith rapporté par Sayyiduna Anas رَضِيَ اللهُ عَنْهُ: “Le jour de l'Aïd-ul-Fiṭr, le Bien-Aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ne partait pas avant d'avoir mangé quelques dattes en nombres impairs.” (*Ṣaḥīḥ Bukhārī, vol. 1, p. 328, Hadith 953*)

Une Sounnah d'aller accomplir la prière de l'Aïd et de revenir après

Sayyiduna Abū Ḥurayrah رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a rapporté: “ Le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ allait accomplir la prière de l'Aïd par un chemin et revenait par un autre.” (*Jāmi' Tirmidhī, vol. 2, p. 69, Hadīth 541*)

Méthode pour accomplir la prière de l'Aïd (Ḥanafī)

Formulez d'abord l'intention suivante : “J'ai l'intention d'accomplir deux unités (Raka'āt) de prière de l'Aïd-ul-Fiṭr (ou 'Aïd-ul-Aḍḥā) avec six Takbīrāt supplémentaires, au nom d'Allah عَزَّوَجَلَّ en suivant cet Imām.” Après en avoir formulé l'intention, on lève les mains jusqu'aux oreilles, on prononce اللهُ أَكْبَرُ, puis on replie les mains sous le nombril et on récite le Ṣanā. Ensuite, on lève les mains jusqu'aux oreilles, on prononce اللهُ أَكْبَرُ et on les laisse sur les côtés ; puis on lève à nouveau les mains jusqu'aux oreilles, on prononce اللهُ أَكْبَرُ et on les laisse sur les côtés ; puis on lève à nouveau les mains jusqu'aux oreilles, on prononce اللهُ أَكْبَرُ et on les plie. En résumé, les mains seront repliées après le premier et le quatrième Takbīr, alors qu'elles seront laissées sur les côtés après le deuxième et le troisième Takbīr. En d'autres termes, les mains seront croisées lorsque quelque chose doit être récité dans le Qiyām après le Takbīr, tandis qu'elles seront laissées sur les côtés lorsque rien ne doit être récité. Ensuite, l'Imām récitera le Ta'awwuz et le Tasmiyah à voix basse, et la Sourate Al-Fātiḥah

et une autre Sourate à haute voix. Ensuite, il accomplira le Rukū'. Lors de la deuxième unité (Raka'at), l'Imām récitera d'abord la Sourate Al-Fātiḥah et une autre Sourate à haute voix. *(Tiré de Durr-e-Mukhtār, Rad-dul-Muhtār, vol. 3, p. 66)*

Après la récitation, prononcez trois Takbīrāt en levant les mains jusqu'aux oreilles à chaque fois et en les laissant sur les côtés. Ensuite, faites le Rukū' en prononçant le quatrième Takbīr sans lever les mains, et complétez le reste de la prière selon la méthode habituelle. Restez silencieux entre chaque deux Takbīrāt aussi longtemps que شَيْخِنَ اللهُ peut être prononcé trois fois. *(Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 781 ; Durr-e-Mukhtār, vol. 3, p. 60).*

Pour qui la prière de l'Aïd est-elle Wājib ?

La prière des deux Aïds (c'est-à-dire Aïd-ul-Fiṭr et Aïd-ul-Aḍḥā) est Wājib, mais seulement pour les personnes pour lesquelles la prière de Jumu'aḥ est Wājib. En outre, ni l'Aẓān ni l'Iqāmat ne sont prononcés pour la prière des deux Aïds. *(Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 779 ; Durr-e-Mukhtār, vol. 3, p. 51)*

Le sermon de l'Aïd est une Sunnah

Les conditions préalables pour la prière de Jumu'aḥ s'appliquent également à la prière de l'Aïd. La seule différence réside dans le sermon qui est une condition préalable pour Jumu'aḥ alors qu'il est une Sunnah pour l'Aïd. De même, le

La Méthode de la prière de l'Aïd

sermon du Jumu'aḥ est prononcé avant la prière alors que celui de l'Aïd est prononcé après. (*Bahār-e-Sharī'at*, vol. 1, p. 779 ; *Ālamgīrī*, vol. 1, p. 150).

La période de la prière de l'Aïd

Le moment de la prière des deux Aïds commence 20 minutes après le lever du soleil et se poursuit jusqu'au Niṣf-un-Naḥār-e-Shar'ī. Cependant, il est Mustahab de retarder la prière de l'Aïd-ul-Fiṭr et d'accomplir celle de l'Aïd-ul-Aḍḥā plus tôt. (*Bahār-e-Sharī'at*, vol. 1, p. 781 ; *Durr-e-Mukhtār*, vol. 3, p. 60).

Que faire si quelqu'un manque une partie de la Jamā'at de l'Aïd

Si quelqu'un rejoint la Jamā'at dans la première unité (Raka'at) après que l'Imām a prononcé les Takbīrāt, il doit prononcer les trois Takbīrāt (autres que le Takbīr-e-Taḥrīmāḥ) instantanément même si l'Imām a commencé la récitation. Ne prononcer que trois Takbīrāt même si l'Imām a prononcé plus de trois Takbīrāt. Si l'Imām s'est penché pour le Rukū' avant que vous ne prononciez les Takbīrāt, ne les prononcez pas en position debout. Au lieu de cela, faites le Rukū' avec l'Imām et prononcez les Takbīrāt dans le Rukū'. Cependant, si l'Imām est dans le Rukū' et qu'il y a une forte probabilité que vous puissiez prononcer les Takbīrāt et rejoindre l'Imām dans le Rukū',

prononcez-les alors que vous êtes debout et accomplissez le Rukū'. Sinon, penchez-vous pour le Rukū' en prononçant “الله أكبر”, puis prononcez les Takbīrāt dans Rukū'. Si l'Imām lève la tête du Rukū' avant que vous ne terminiez les Takbīrāt dans le Rukū', ne prononcez pas les Takbīrāt restants ; ils ne sont plus nécessaires.

Si vous avez rejoint la Jamā'at après que l'Imām ait accompli le Rukū', alors ne prononcez pas les Takbīrāt, prononcez-les lorsque vous accomplissez la partie restante de votre prière (après que l'Imām ait prononcé le Salam). Ne levez pas les mains lorsque vous prononcez les Takbīrāt manqués dans le Rukū'.

Si vous rejoignez la Jamā'at dans la deuxième unité (Raka'at), ne prononcez pas maintenant les Takbīrāt manqués de la première unité (Raka'at); prononcez-les plutôt en accomplissant la partie restante de votre prière. De même, si vous réussissez à prononcer les Takbīrāt de la deuxième unité (Raka'at) de prière avec l'Imām, tout est bon, sinon, la même règle que celle mentionnée ci-dessus concernant la première unité (Raka'at) de prière s'appliquera. (*Baḥār-e-Sharī'at*, vol. 1, p. 782 ; *Durr-e-Mukhtār*, vol. 3, p. 64 ; *Ālamgīrī* vol. 1, p. 151)

Que faire si quelqu'un manque toute la Jamā'at ?

Si quelqu'un a manqué toute la Jamā'at de la prière de l'Aïd,

qu'il n'ait pas pu se joindre à la Jamā'at du tout ou que sa prière soit devenue invalide pour une raison quelconque après s'être jointe à la Jamā'at, il doit, si possible, se joindre à la Jamā'at ailleurs. Sinon, il ne peut pas l'accomplir individuellement (sans Jamā'at). Cependant, il est préférable pour lui d'accomplir quatre unités (Raka'āt) de la prière Chāsht. (*Durr-e-Mukhtār, vol. 3, p. 67*)

Règles pour le sermon de l'Aïd

Après la prière de l'Aïd, l'Imām prononcera deux sermons. Les actes qui sont Sounnah pour le sermon de Jumu'aḥ sont également Sounnah pour le sermon de l'Aïd. De même, les actes qui sont Makrūḥ pour le sermon de Jumu'aḥ sont également Makrūḥ pour le sermon de l'Aïd. Il n'y a que deux différences entre ces deux sermons :

1. Il est Sounnah pour l'Imām de ne pas s'asseoir avant le premier sermon de la prière de l'Aïd, alors que c'est une Sounnah pour lui de s'asseoir avant le premier sermon de Jumu'aḥ.
2. Dans le sermon de l'Aïd, il est Sounnah pour l'Imām de réciter اللهُ أَكْبَرُ neuf fois avant le premier sermon, sept fois avant le second sermon et quatorze fois avant de descendre de la chaire (mimbar), alors que prononcer ces Takbīrāt n'est pas Sounnah pour le sermon de Jumu'aḥ. (*Baḥār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 783 ; Durr-e-Mukhtār, vol. 3, p. 67 ; Ālamgīrī, vol. 1, p. 150*)

Vingt actes Sunan et Mustahab (désirables) de l'Aïd

Les actes suivants sont Mustahab le jour de l'Aïd :

1. Se faire couper les cheveux (se faire couper les cheveux selon la Souannah, pas selon les styles européens).
2. Se couper les ongles.
3. Prendre un bain.
4. Utiliser un Miswāk (en plus de l'utiliser pendant le Wuḍū).
5. Porter de beaux vêtements, soit neufs si disponibles, soit lavés.
6. Appliquer du parfum.
7. Porter une bague (Les frères en Islam ne peuvent porter qu'une seule bague en argent qui pèse moins de 4,5 Masha (c'est-à-dire 4,365 grammes). La bague ne doit contenir qu'une seule pierre précieuse ; ils ne doivent pas non plus porter la bague sans pierre précieuse. Il n'y a pas de limite au poids de la pierre précieuse. Ils ne sont pas autorisés à porter plus d'une bague. À l'exception d'une bague en argent remplissant les conditions susmentionnées, un homme ne peut porter aucune autre bague en métal, y compris une bague en argent sans pierre précieuse.)
8. Accomplir la prière de Fajr dans la mosquée de sa localité.

9. Manger des dattes en nombre impair (3, 5, 7, etc.) avant d'aller accomplir la prière de l'Aïd-ul-Fitr. Si les dattes ne sont pas disponibles, mangez quelque chose de sucré. Même si quelqu'un ne mange rien avant la prière, il ne sera pas pécheur, mais s'il ne mange rien jusqu'à la prière de Ishā, il sera réprimandé.
10. Accomplir la prière de l'Aïd à un endroit désigné pour accomplir la prière de l'Aïd.
11. Se rendre à pied au lieu désigné pour la prière de l'Aïd.
12. Bien qu'il n'y ait aucun inconvénient à utiliser un moyen de transport, il est préférable d'aller à pied pour ceux qui le peuvent. Il n'y a aucun inconvénient à revenir par le moyen de transport.
13. Se rendre à l'endroit désigné pour la prière de l'Aïd par un chemin et revenir par l'autre chemin.
14. Payer la Şadaqaĥ-e-Fiĥr avant la prière de l'Aïd (c'est mieux, mais si vous n'avez pas pu le payer avant la prière de l'Aïd, payez-la après).
15. Exprimez la joie.
16. Donner la Şadaqaĥ en abondance.
17. Se diriger vers le lieu désigné pour la prière de l'Aïd

calmement, de manière digne, en baissant le regard.

18. Se féliciter mutuellement.
19. Faire l'accolade et se serrer la main après la prière de l'Aïd, comme le font habituellement les musulmans. C'est un bon acte car il exprime le bonheur. (*Bahār-e-Sharī'at, partie 4, p. 71*) Cependant, accolader un jeune garçon attrayant peut donner lieu à des allégations.
20. Prononcer le Takbīr suivant à voix basse en se rendant à l'endroit désigné pour accomplir la prière de l'Aïd-ul-Fitr, et le prononcer à voix haute en se dirigeant vers l'endroit désigné pour accomplir la prière de l'Aïd-ul-Adha.

اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ
لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

Traduction : “Allah (عَزَّوَجَلَّ) est le plus grand. Allah (عَزَّوَجَلَّ) est le plus grand. Il n'y a nul digne d'être adoré sauf Allah (عَزَّوَجَلَّ), et Allah (عَزَّوَجَلَّ) est le plus grand. Allah (عَزَّوَجَلَّ) est le plus grand, et toute la louange est pour Allah (عَزَّوَجَلَّ).” (*Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 779-781 ; 'Ālamgīrī, vol. 1, p. 149, 150*).

Un acte mustahab pour la prière de l'Aïd-ul-Adha

Dans la plupart des cas, les règles de l'Aïd-ul-Adhā sont les

mêmes que celles de l'Aïd-ul-Fiṭr. Il y a cependant quelques différences ; par exemple, il est Mustahab de ne rien manger avant la prière de l'Aïd-ul-Aḏḩā, que l'on accomplisse ou non le sacrifice rituel. Cependant, si l'on mange quelque chose, il n'y a toujours pas de mal. (*Ālamgīrī, vol. 1, p. 152*)

Huit Madani Perles pour le Takbīr-e-Tashrīq

1. Le Takbīr **اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ وَبِئْسَ الْحَمْدُ** est appelé le Takbīr-e-Tashrīq. Le réciter une fois à voix haute est Wājib, alors que le réciter trois fois est préférable après tous les prières obligatoires (Farḍ) accomplies avec la première Jamā'at de la Mosquée depuis la prière de Fajr du 9 jusqu'à la prière de Asr du 13 Żul-ḩijja-til-ḩarām. (*Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 779 à 785 ; Tanwīr-ul-Abṣār, vol. 3, p. 71*)
2. Il est Wājib de réciter le Takbīr-e-Tashrīq immédiatement après avoir accompli le Salam. Cependant, on peut le réciter tant qu'on n'a pas fait un acte qui annule la Binā de la prière. Par exemple, si quelqu'un est sorti de la mosquée ou a invalidé son Wuḏū délibérément ou a commencé à parler, bien que par oubli, le Takbīr ne restera plus Wājib pour lui dans tous ces cas. Cependant, si son Wuḏū devient invalide involontairement, il doit réciter le Takbīr. (*Durr-e-Mukhtār, Rad-dul-Muḩtār, vol. 3, p. 73*)

3. Si une personne est un Muqīm [c'est-à-dire un résident] d'une ville ou est un Muqtadī qui suit un Imām résident dans la prière, le Takbīr-e-Tashrīq est Wājib pour lui, même si le Muqtadī est un voyageur ou un villageois. Cependant, si les voyageurs ou les villageois ne suivent pas un Imām résident dans la prière, le Takbīr n'est pas Wājib pour eux. (*Durr-e-Mukhtār, vol. 3, p. 74*)
4. Si un Muqīm accomplit la prière conduite par un voyageur, le Takbīr sera Wājib pour le Muqīm, mais pas pour l'Imām qui est un voyageur. (*Durr-e-Mukhtār, Rad-dul-Muhtār, vol. 3, p. 74*)
5. Il n'est pas Wājib de réciter le Takbīr après les prières surérogatoires (Nafl), Sounnah et Witr. (*Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 785 ; Rad-dul-Muhtār, vol. 3, p. 73*)
6. Il est Wājib de réciter Takbīr après la prière du jumu'ah. Il faut également le réciter après la prière de l'Aïd-ul-Aḍḥā. (*Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 785 ; Rad-dul-Muhtār, vol. 3, p. 73*)
7. Le Takbīr est également Wājib pour le Masbūq (c'est-à-dire celui qui a manqué une ou plusieurs unités (Raka'āt) de prière), mais il le récitera après avoir accompli son unité (Raka'āt) de prière manquée et prononcé son propre Salam. (*Rad-dul-Muhtār, vol. 3, p. 76*)

La Méthode de la prière de l'Aïd

8. Le Takbîr n'est pas Wājib pour le Munfarid (c'est-à-dire celui qui accomplit la prière individuellement). (*Al-Jauharatun-Nayyirah*, p. 122) Cependant, il doit aussi le réciter car, selon les Ṣāhibayn (c'est-à-dire. Imām Abū Yūsuf et Imām Muhammad رَحِمَهُمَا اللَّهُ), le Takbîr est également Wājib pour les Munfarid. (*Bahār-e-Sharī'at*, vol. 1, p. 786)

Pour obtenir des informations détaillées sur l'excellence de l'Aïd, etc., lisez “*Blessings of Eid-ul-Fitr*”, qui fait partie du chapitre “*Blessings of Ramadan*” de “*Faizān-e-Sunnat*”.

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Permits-nous de célébrer l'Aïd en conformité avec la Sounnah et Bénis-nous avec la véritable Aïd de l'accomplissement du Hajj et de la contemplation répétée de Madīnah ainsi que du Bien-Aimé et Béni Prophète de Madīnah
صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ !

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Donnez ce livret à quelqu'un d'autre après l'avoir lu vous-même

Distribuez des livrets publiés par Maktaba-tul-Madīnah lors des mariages, des périodes de deuil, des commémorations et de la procession du Mīlād, des rassemblements religieux et d'autres occasions de ce type et obtenez une récompense. Prenez l'habitude de conserver des livrets dans votre magasin pour les donner gratuitement aux clients. Remettez des livrets au livreur de journaux ou à des enfants et faites-les distribuer dans votre quartier. Donnez un nouveau livret à chaque fois et gagnez une récompense pour votre appel à la droiture.

العند بله رب العالمين والشوق والعاشق على سبب المنجى: كما بعد فالتو بالله من الشكر الربيع بشر الله الرحمن الرحيم

Afin de devenir un musulman pieux qui accomplit la prière

Passez toute la nuit dans les rassemblements hebdomadaire de Dawate-Islami inspirés de la Sournah afin d'obtenir la satisfaction d'Allah عز وجل et avec de bonnes intentions. Afin d'apprendre les Sournahs prenez l'habitude de voyager 3 jours en Madani Qafilah chaque mois avec les dévôts du Prophète, de remplir le livret des bonnes actions chaque jour en faisant l'examen de conscience et de le soumettre au responsable désigné le premier jour de chaque mois.

Mon Madani objectif : « Je dois tenter de me rectifier et de rectifier les gens du monde entier, إن شاء الله ». Afin de nous rectifier, nous devons agir selon le livret des actions pieuses et pour tenter de rectifier les gens du monde entier, nous devons voyager en Madani Qafilahs, جزان الله خيراً.



Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagaran
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan
UAN: +92 21 111 25 26 92 | Ext: 7213

Web: www.maktabatulmadinah.com | E-mail: feedback@maktabatulmadinah.com